

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Fédération des Aînés ruraux
de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Saint-Pierre-de-Chignac
Commune : Bassillac
Lieu-dit : les Bordes
Édifice : fontaine
DOSSIER n°

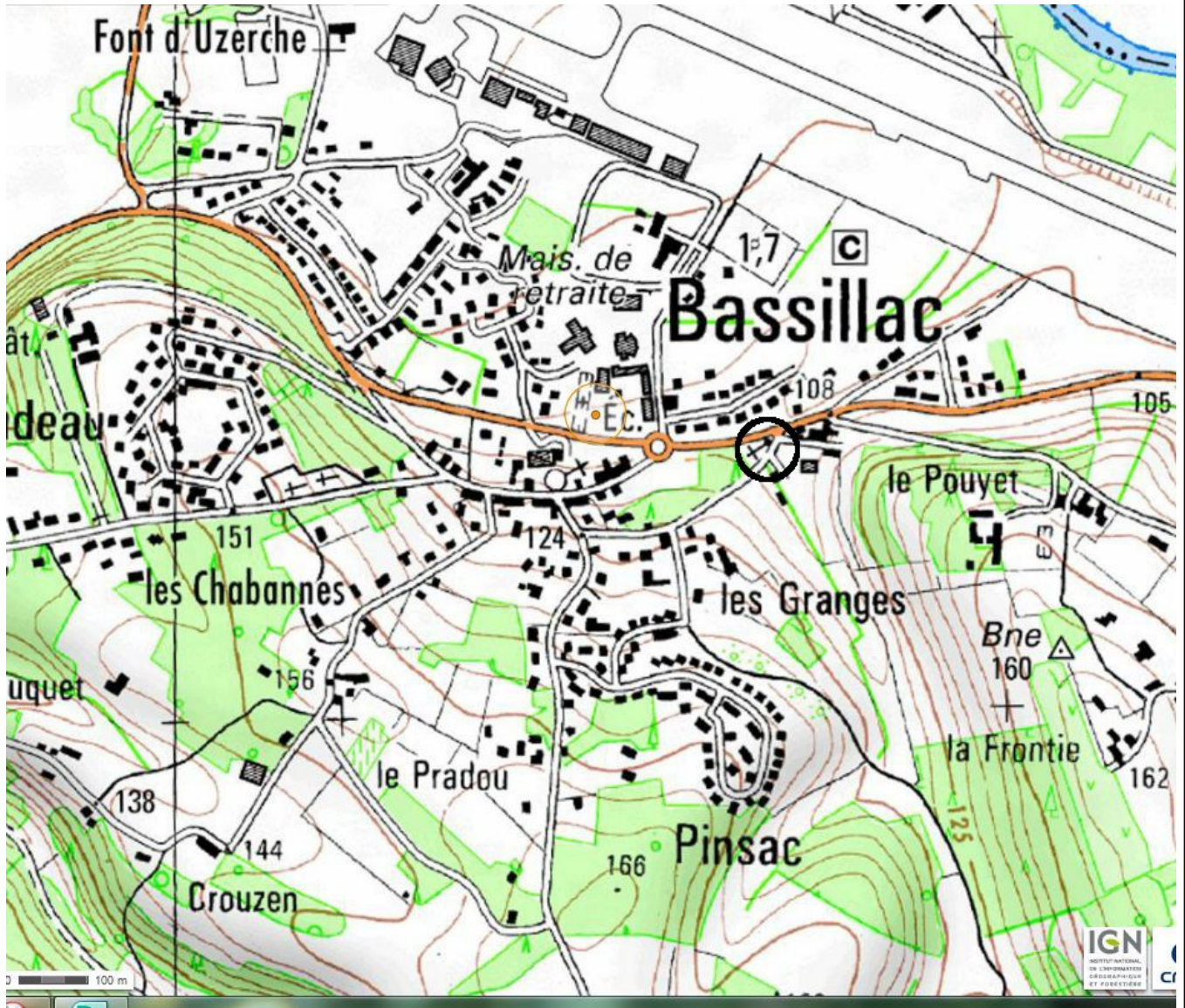
LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN - extrait de Géo portail

Longitude (référée au méridien international) : 00° 42' 26''

Latitude Nord : 45° 15' 30''

Altitude : 110 m



LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre en date du : site Internet www.cadastre.gouv à jour 15/12/2011

Échelle : 1/1500°

Section :

Feuille n° AE01

Parcelle non numérotée - Superficie : - Nature :

Propriétaire : Commune



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date du : 1824

Échelle : 1/2500°

Section :

Feuille n° E2

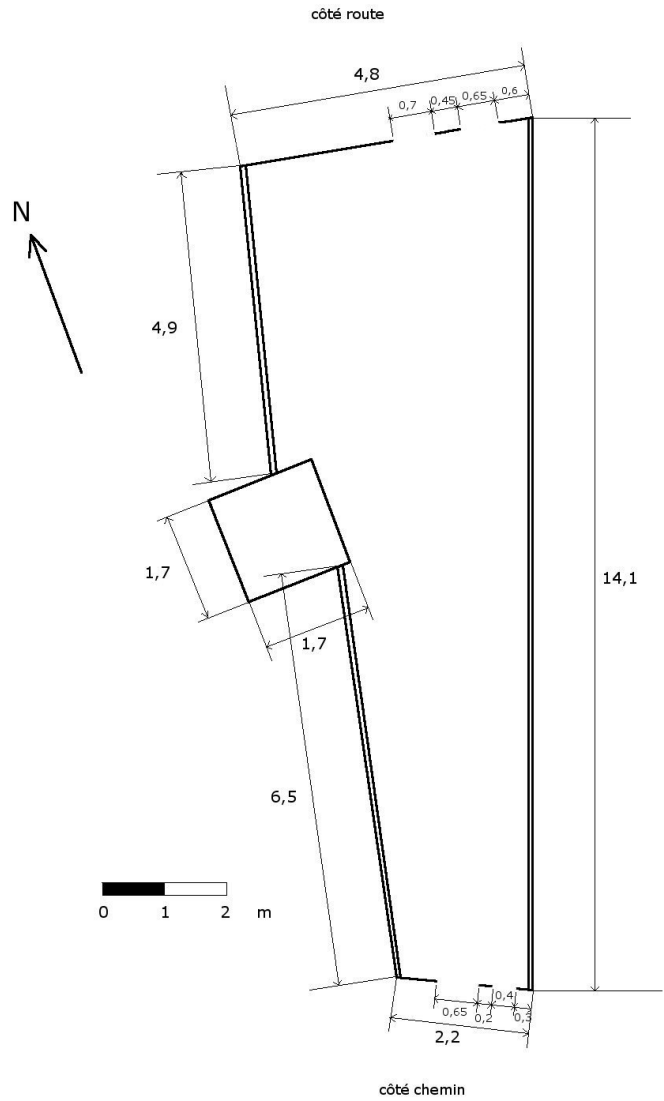
Parcelle : non numérotée - Superficie : Nature :

Propriétaire : la commune

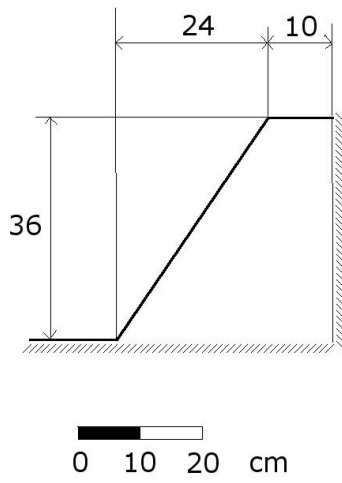


DESCRIPTIF GRAPHIQUE

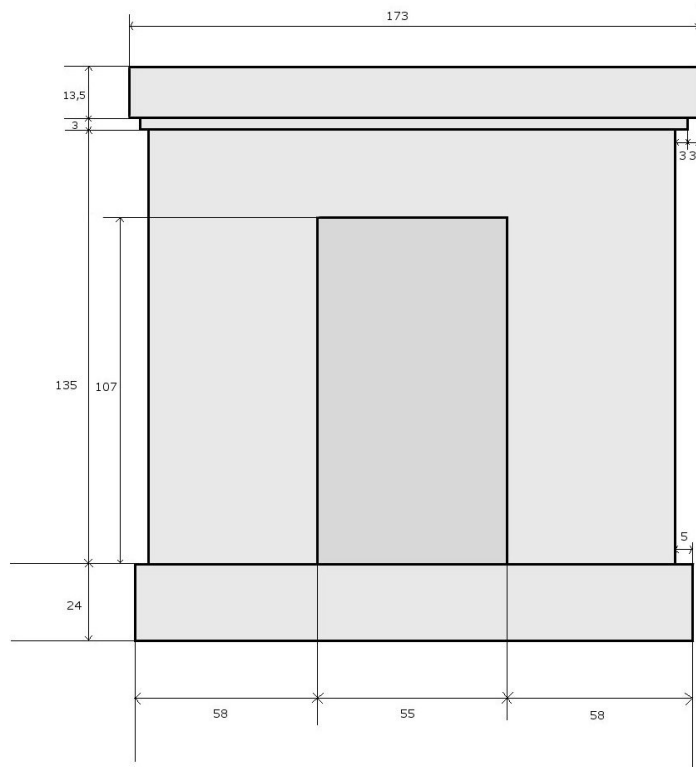
Plan



Détail de la bordure

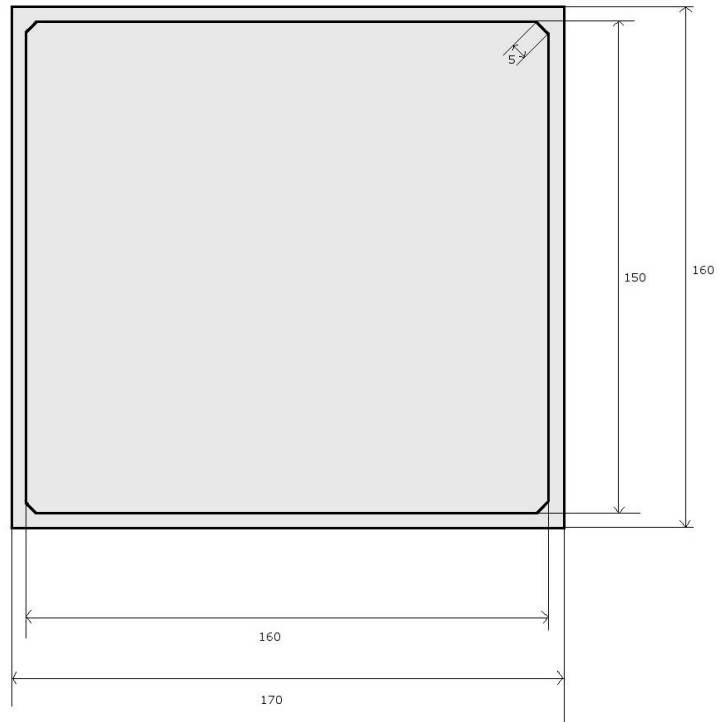


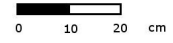
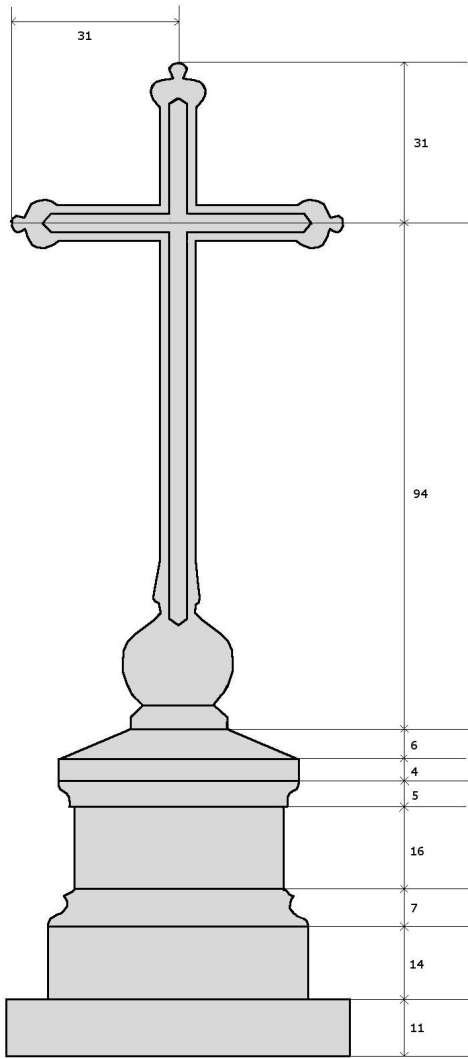
Élévation



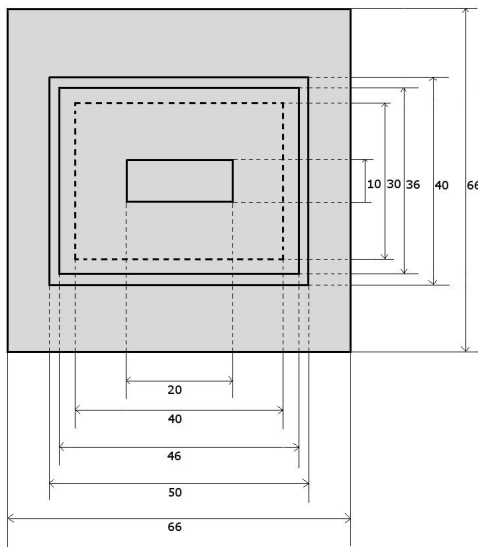
N ←

Plan

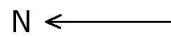




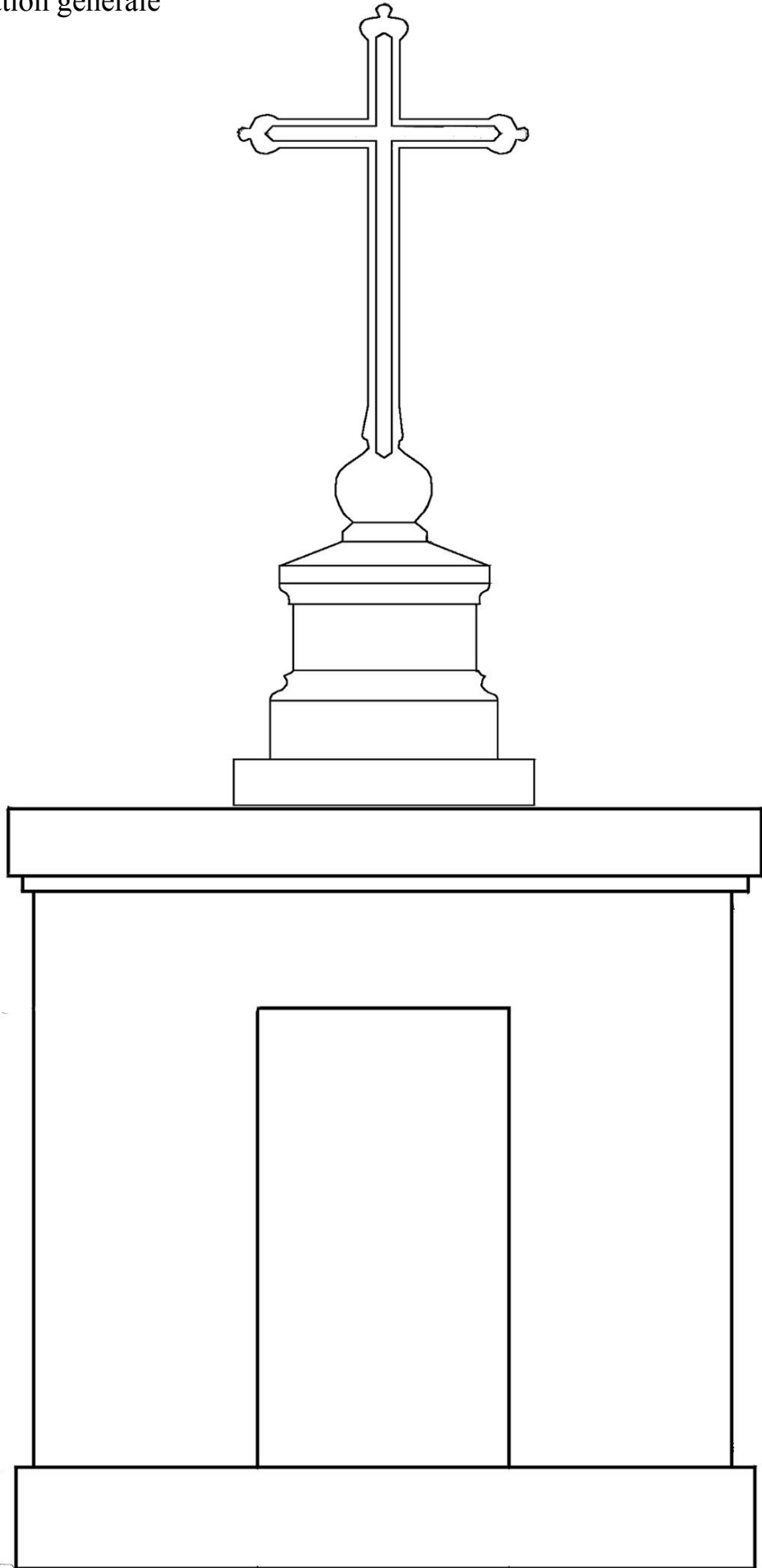
Elévation



plan



Représentation générale



DESCRIPTIF ECRIT

L'édifice, situé à la sortie de Bassillac en bordure de la départementale n° 5 Périgueux - Hautefort, comprend une fontaine en pierre surmontée d'une croix en fonte et un lavoir. L'ensemble vient d'être restauré par la commune.

La fontaine, de forme cubique, est entièrement bâtie en gros blocs appareillés de pierre calcaire locale. Elle repose sur un socle un peu plus large et est recouverte de deux grosses dalles de pierre soutenues à l'intérieur par deux grosses barres de fer. Sur l'une d'elles est encore fixée une poulie qui devait permettre de puiser l'eau à l'aide d'un seau. Sur la façade ouest a été ménagée une ouverture fermée par une grille.

Sur la fontaine a été bâtie une croix : un socle de section rectangulaire, un piédestal formé d'une base surmontée d'un talon renversé, d'un dé d'un seul bloc surmonté d'une doucine droite en saillie et d'une table taillée en trapèze. La croix est en fonte et décorée de feuillages qui s'enroulent autour du fût et des branches. Il y a un Christ et un titulus.

Derrière la fontaine se trouve un grand lavoir de forme irrégulière. Du côté nord deux ouvertures, que l'on peut fermer avec des panneaux de bois amovibles, permettent de réguler le niveau d'eau. L'eau qui s'écoule formait autrefois un ruisseau mais il a été complètement canalisé et recouvert par les constructions.

Côté sud, le lavoir est alimenté par un ruisseau dont l'eau passe sous la petite route qui longe le lavoir et arrive par deux ouvertures busées.

Les bordures du lavoir ont été façonnées en planche à laver. Le tout est en béton.

Les murs qui entourent le site sont de création récente (cf. article de Sud-Ouest dans le portefeuille documentaire).

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



Vue d'ensemble





Côté ouest (face avant)



Côté sud (profil)



Côté est (face arrière)

La croix



Disposition de la fontaine
par rapport au lavoir

Les vannes d'écoulement





Arrivée de l'eau côté sud



Le ruisseau alimentant le lavoir



Déversoir de la fontaine dans le lavoir



Intérieur de la fontaine



Barres de fer soutenant les dalles du toit et poulie



Bordure en forme de planche à laver

HISTORIQUE

La fontaine est certainement ancienne car elle figure sur le cadastre napoléonien de 1824. Il devait sans doute y avoir aussi un lavoir, non aménagé. Les plus anciennes archives que nous ayons retrouvées remontent à 1862.

Le 19 septembre 1862, le conseil municipal décide de « clore » la fontaine des Bordes pour la protéger : en effet ses eaux se mêlent à celle du lavoir où, de plus, les animaux viennent s'abreuver ; elle est donc polluée. Le projet présenté par le maire est accepté et la somme de 289,83 F votée. On peut constater sur le plan présenté (voir portefeuille documentaire) que le toit de la fontaine est couronné d'une boule de pierre.

C'est, semble-t-il en 1898, lors des travaux de réfection, que la boule de pierre est remplacée par une croix. Une croix existait-elle à proximité et les élus ont-ils voulu la sauvegarder en l'installant sur le toit de la fontaine ? C'est le mystère ...

Le 17 mai 1914, le conseil décide de faire construire un lavoir (pour un montant de 400 F) et de faire nettoyer la fontaine des Bordes (263 F). Mais la guerre étant survenue, il n'est pas sûr que les travaux aient été effectués et l'on retrouve le 10 septembre 1922 une décision de travaux de réparation pour 400 F.

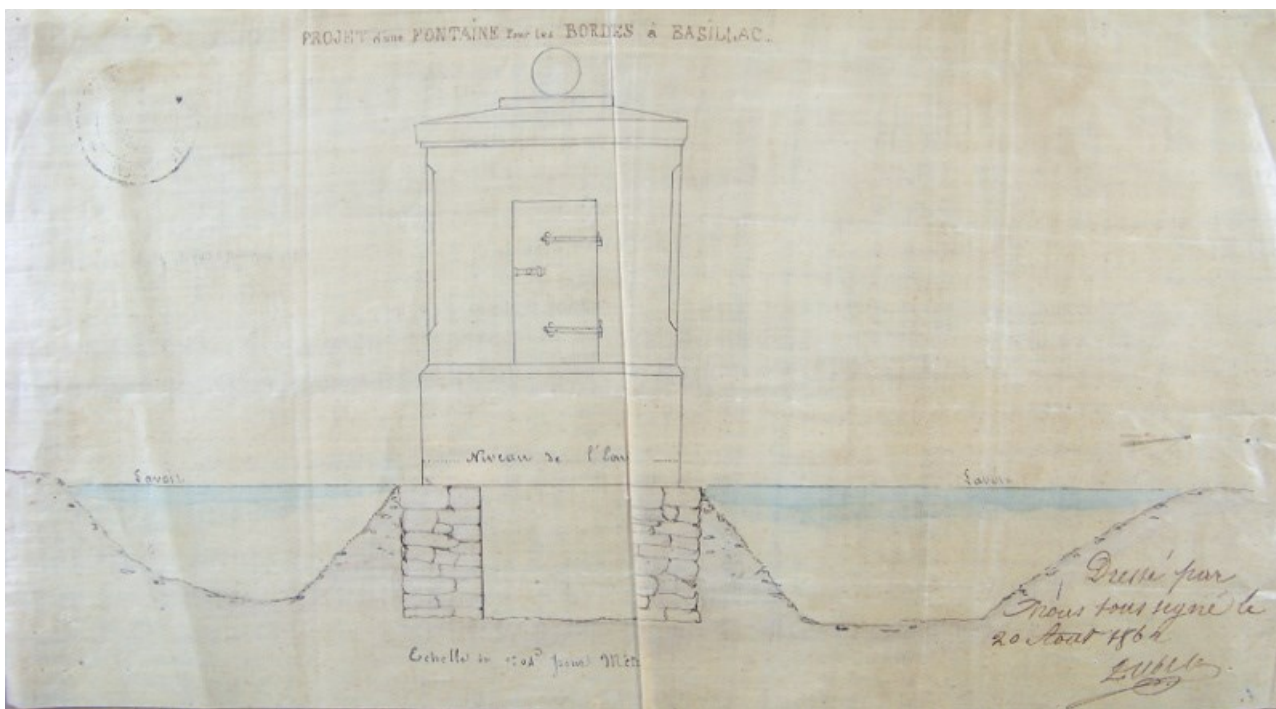
Le 17 août 1930, le conseil décide de faire procéder à la réfection du lavoir pour un montant de 5264 F. Le plan présenté correspond à la disposition actuelle.

Le 21 janvier 1950 est décidée l'installation, à côté de la fontaine, d'un atelier de distillation, atelier qui existait encore très récemment.

Sources écrites :

- AD24 : 12 O 27, E DEP 88, 63 P 1153/4 et 46
- Archives municipales de Bassillac : registres des délibérations du Conseil municipal.

PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE



Projet de 1862

Commune de Basillac

L'libération du conseil de commune de Basillac au sujet de la clôture d'une fontaine.

Le conseil municipal de la commune de Basillac convoqué par ses soins le maire, s'est réuni aujourdhui afin d'arrêter aux moyens de clore la fontaine publique située au lieu des Bordes et dans ce but, monsieur le maire a produit un plan et un devis dressés sur sa demande par monsieur Dubet maître-procurer à Périgueux.

Le conseil:

Vu les dits plans et devis

Considérant que cette fontaine située sur le bord du chemin de grande communication N° 5 au lieu des Bordes est publique.

Considérant que le lieu de lavoir qui se trouve en face de celle de la fontaine.

Considérant que le lieu de ce lavoir, salie par les lessives qu'on vient y laver, trouble celle de la fontaine.

Considérant que le lieu de ce lavoir est insalubre.

Considérant en outre que les lessives viennent y abriter et la rendent impure.

Et davis de la Clore. Adopter le plan et le devis qui lui sont produits et de voter la somme de deux cent quatre vingt dix neuf francs, quatre vingt trois centimes montant du devis produit. Ainsi que d'autoriser monsieur le maire à faire exécuter ce ouvrage par voie d'économie.

fait et délibéré le onze septembre mil huit cent soixante deux.

ont signé au registre les membres du conseil. Griboty, Tinet, Guy, Lorenès, Mercard et Laroche maire à Basillac en savoir signer le conseiller Labet.

Pour copie conforme au registre des libérations.

Le maire
Laroche

Délibération du Conseil municipal du 19 septembre 1862

INDICATION DES OUVRAGES	NOMBRE de parties	DIMENSIONS			QUANTITES		PRIX de l'unité	SOMMES	
		Largeur	Longueur	Épaisseur ou hauteur	Partielles	Totales		Partielles	Totales
Report									
Plan d'un puits								313 61	
Travaux à l'entretien de la fontaine, en canal & à l'entretien		3.40	2.00		12 80			90	
		4.00	2.00		8 00				
Travaux d'entretien de la façade de la fontaine		2.40	4.30				20 80	12 48	
							2 88	4 00	11 52
Fourniture d'affleurement d'un barreau de fer pour la fermeture de la fontaine							40	2 60	6 00
Fourniture de sable et de pierre pour l'affleurement									15 00
Bois de charpente & traités							5	6 00	1 00
									463 61
Comme à valoir									431 39
									600 00

Président d'avis et d'avis à la Commune de Basillac le onze septembre 1862

Arrêté par l'architecte de Périgueux, le 11 septembre 1862

Signé: L. Dubet

VU & APPROUVE

PÉRIGUEUX, le 10 Septembre 1862

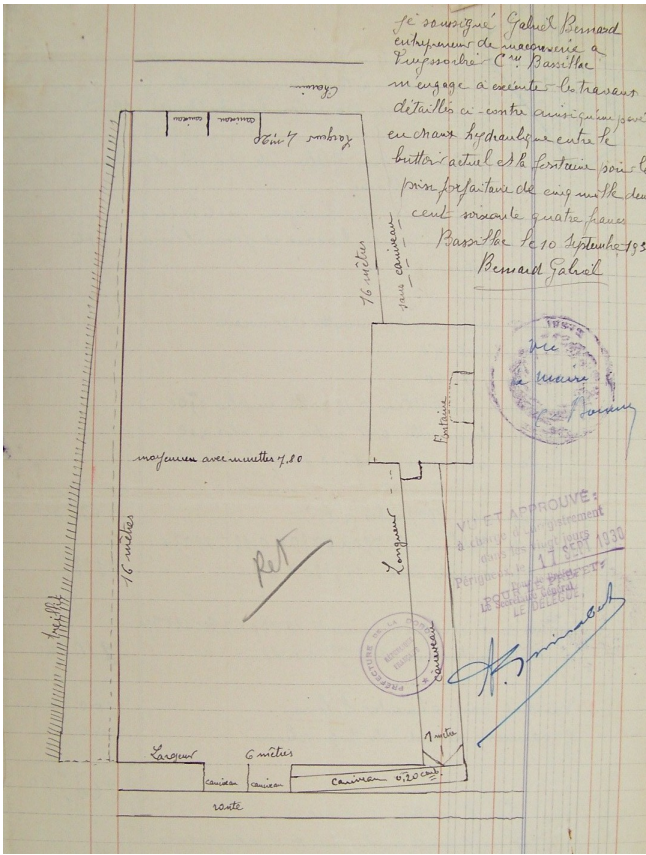
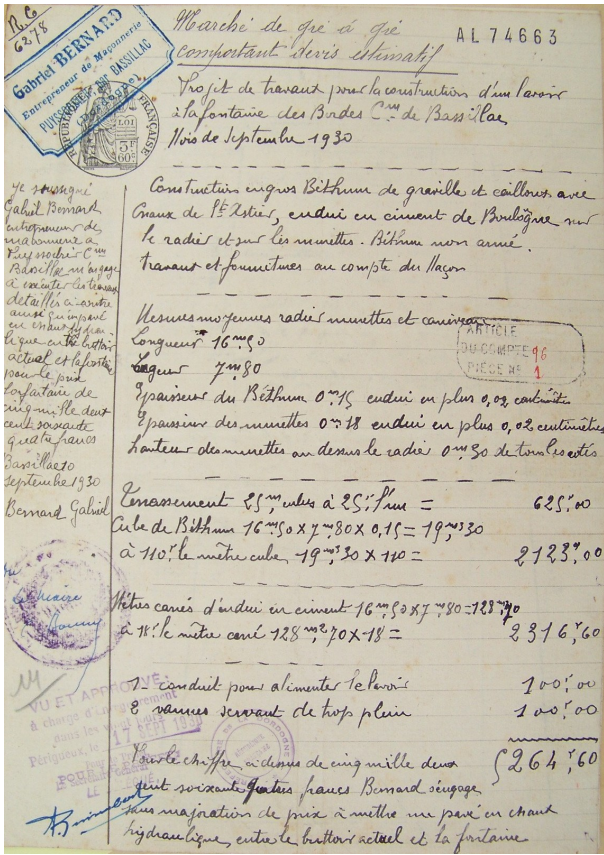
POUR LE PRÉFET

Le Secrétaire Général

Signé: L. Dubet

Signé: L. Dubet

Extrait du devis de 1898



Projet de 1930

Bassillac
La fontaine rafraîchie



Guy Leymarie, le maire, a encouragé les stagiaires de l'association Mozaïque, qui rénovent la fontaine. PHOTO B. C.

Article de Sud-Ouest de 2011

Depuis quelques semaines, sur la départementale 5, à la sortie du bourg en allant à la Roquette, la fontaine et ses abords sont aux soins des stagiaires de l'association boulaçacoise Mozaïque, sous l'encadrement de Hugues Loubet et Patrick Pécaud. Jeudi, le maire Guy Leymarie a pu visiter ce qui est plus qu'un rafraîchissement pour la fontaine. Ce gros chantier, avec la construction d'un mur avec des niches, sera complété par des embellissements du site.

Bernard Couzinou

Partager

f J'aime 1

+1 0

Tweeter

Envoyer à un ami

Imprimer

DEVENIR DE L'ÉDIFICE OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR

Ensemble en excellent état, il est seulement dommage que les murs d'enceinte aient été construits en pierre jaune alors que la fontaine est en calcaire blanc.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Noms et prénoms des rédacteurs : antenne de Périgueux : Chantal Messenger, Catherine et François Schunck

Valentin Auro a également participé à ce dossier.

Dossier achevé le : 7 février 2013

Date de dépôt au C.A.U.E.